

NEWSLETTER

PROJET CAMPUS

LA ZONE DE PROTECTION DU PLATEAU DE SACLAY P. 2 À 5

Le projet Paris-Saclay devant le jury IdEx

Le projet d'Université Paris-Saclay a été déposé pour le jury IdEx le 18 décembre dernier. Après une visite sur site du jury en février et une audition des acteurs en mars, il doit être examiné et jugé au printemps prochain.

Fortement basé sur la transformation de l'Université Paris-Sud en Université Paris-Saclay dès 2020, le projet rassemble trois universités (Paris-Sud, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Évry-Val-d'Essonne), quatre écoles (CentraleSupélec, ENS Paris-Saclay, Institut d'Optique Graduate School et AgroParisTech) et l'Institut des Hautes Etudes Scientifiques (IHES), avec un partenariat très fort avec six organismes nationaux de recherche (CEA, CNRS, INRA, INRIA, INSERM, ONERA).

Décrite dans le document « Modèle d'Université Paris-Saclay cible », l'Université Paris-Saclay vise à rapprocher universités, grandes écoles et organismes de recherche, à accroître les synergies entre ces partenaires et à répondre aux standards internationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le 4 décembre 2017, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Sud a adopté une délibération en faveur de la participation de l'Université Paris-Sud à la construction de l'Université Paris-Saclay, avec 25 voix pour, 5 voix contre et 3 abstentions. Entre novembre et décembre 2017, les autres membres du projet ont également confirmé lors de votes au CA leur intégration à l'Université Paris-Saclay¹.

Le jury international se rendra sur le plateau de Saclay en février 2018, avant d'auditionner les différents acteurs du projet en mars. La décision est attendue pour le printemps 2018.



© Alticlic / EPA Paris-Saclay

¹ IHES : unanimité (17/11/17)

ENS Paris-Saclay : 20 voix pour, 4 contre (01/12/17)

AgroParisTech : 27 voix pour, 9 contre, 6 abstentions (04/12/17)

UVSQ : 22 voix pour, 14 contre (05 /12/17)

UEVE : 22 voix pour, 3 contre, 2 abstentions (05 /12/17)

ComUE UPSaclay : 18 voix pour, 2 voix contre, 5 abstentions (06/12/17)

CEA : unanimité moins 2 absents. (13/12/17)

CentraleSupélec : 27 voix pour, 5 contre (14/12/17)

Institut d'Optique Graduate School : unanimité (14/12/17)

INRA : 16 pour, 5 contre, 3 abstentions (14/12/17)

Préserver et valoriser les terres du plateau de Saclay

Créée en décembre 2013, la zone de protection naturelle, agricole et forestière (ZPNAF) préserve de l'urbanisation de vastes espaces du plateau de Saclay. Adopté en juillet dernier, le programme d'action de la ZPNAF s'attache à préserver et valoriser ce territoire. Décryptage avec Claire-Marine Gautier.



Pouvez-vous vous présenter ?

Claire-Marine Gautier – Je suis chargée de projet agriculture et biodiversité à l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPA Paris-Saclay). Je travaille au sein de la Direction de la stratégie et de l'innovation, qui s'occupe du développement économique et du développement durable sur le périmètre de l'OIN¹.

Quelles sont les caractéristiques naturelles et agricoles du plateau de Saclay ? Quels sont les enjeux de ce territoire ?

La frange sud du plateau de Saclay est marquée par la création du cluster Paris-Saclay, rassemblant acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et entreprises sur un même territoire pour développer des synergies. En termes d'aménagement, l'objectif est de créer des quartiers suffisamment denses pour minimiser l'impact sur les terres agricoles et l'environnement, et de préserver de l'urbanisation le reste du territoire.

Le plateau de Saclay est marqué par un contexte agricole, avec de grandes exploitations majoritairement céréalières qui se sont toutes lancées dans la diversification

¹ Opération d'intérêt national

ces dernières années : cueillette à la ferme, vente sur place, valorisation des déchets verts du territoire, etc. Le plateau de Saclay est cultivé depuis l'Antiquité, mais les terres étaient très marécageuses. L'agriculture a réellement pris son essor lorsque Louis XIV a fait drainer le plateau de Saclay pour alimenter en eau les fontaines du château de Versailles, ce qui a augmenté les rendements.

Plateau argileux où les eaux s'infiltrent peu ou pas, le territoire compte de nombreuses zones humides, notamment zones humides pédologiques² et mouillères. Ces zones humides temporaires, en eau au cours du printemps, constituent un milieu favorable pour l'étoile d'eau qui est une plante protégée. La préservation de cette espèce, de même que celle de plusieurs espèces d'amphibiens, est un enjeu fort.

La question de la continuité écologique, à savoir la possibilité pour une espèce de passer d'un habitat A à un habitat B sans rencontrer d'obstacles, a été prise en compte en amont des projets d'aménagement des quartiers. Pour le quartier de Moulon, une lisière au nord aura ainsi plusieurs rôles : transition entre l'espace urbain et l'espace agricole, espace récréatif de promenade voire de jeu, corridor

² La pédologie est l'étude scientifique des sols.

écologique mais également gestion des eaux pluviales et gestion du risque de crues³, qui sont aussi des enjeux forts du plateau de Saclay.

« La zone de protection naturelle, agricole et forestière est un dispositif unique en France. »

En quoi consiste la zone de protection naturelle, agricole et forestière du plateau de Saclay ?

La loi du Grand Paris du 3 juin 2010, qui créait l'Établissement public Paris-Saclay, prescrivait également l'identification de terres sur le périmètre concerné pour les préserver de l'urbanisation : la zone de protection naturelle, agricole et forestière (ZPNAF) du plateau de Saclay. Le décret du 27 décembre 2013 délimite son périmètre, qui englobe 4 115 hectares dont environ 2 469 hectares de terres agricoles.

³ Pour en savoir plus sur la gestion de l'eau sur le plateau de Saclay, voir Praxis n°2, téléchargeable sur le site de l'EPA Paris-Saclay, rubrique Documentation : www.epaps.fr



Ce dispositif présente l'avantage d'être opposable aux plans locaux d'urbanisme (PLU). Si les PLU et la ZPNAF ne sont pas conformes, la ZPNAF prévaut. Il est unique en France.

Comment s'est mis en place le programme d'action de la ZPNAF ?

Le décret délimitant la ZPNAF demande la rédaction d'un programme d'action à mettre en œuvre pour préserver et valoriser le territoire. Dès 2011, l'EPA Paris-Saclay a travaillé avec la Chambre d'agriculture et l'association Terre et Cité pour identifier les trois grands axes du programme d'action :

- assurer la pérennité de l'agriculture au sein de la ZPNAF ;
- assurer la pérennité des espaces naturels et forestiers ;
- développer les liens entre le plateau, les activités et les habitants.

En lien avec les acteurs du territoire, des actions ont été définies sur ces trois axes, avec pour chaque action un pilote chargé d'en assurer

le suivi et la mise en œuvre. Ces pilotes peuvent être l'EPA Paris-Saclay, des collectivités territoriales comme les communautés d'agglomération, des associations comme Terre et Cité, des acteurs de la recherche comme le LabEx BASC⁴...

Une fois les actions et les pilotes identifiés, les fiches actions ont été présentées lors de la concertation qui a eu lieu en décembre 2016 et janvier 2017.

En quoi a consisté la concertation ?

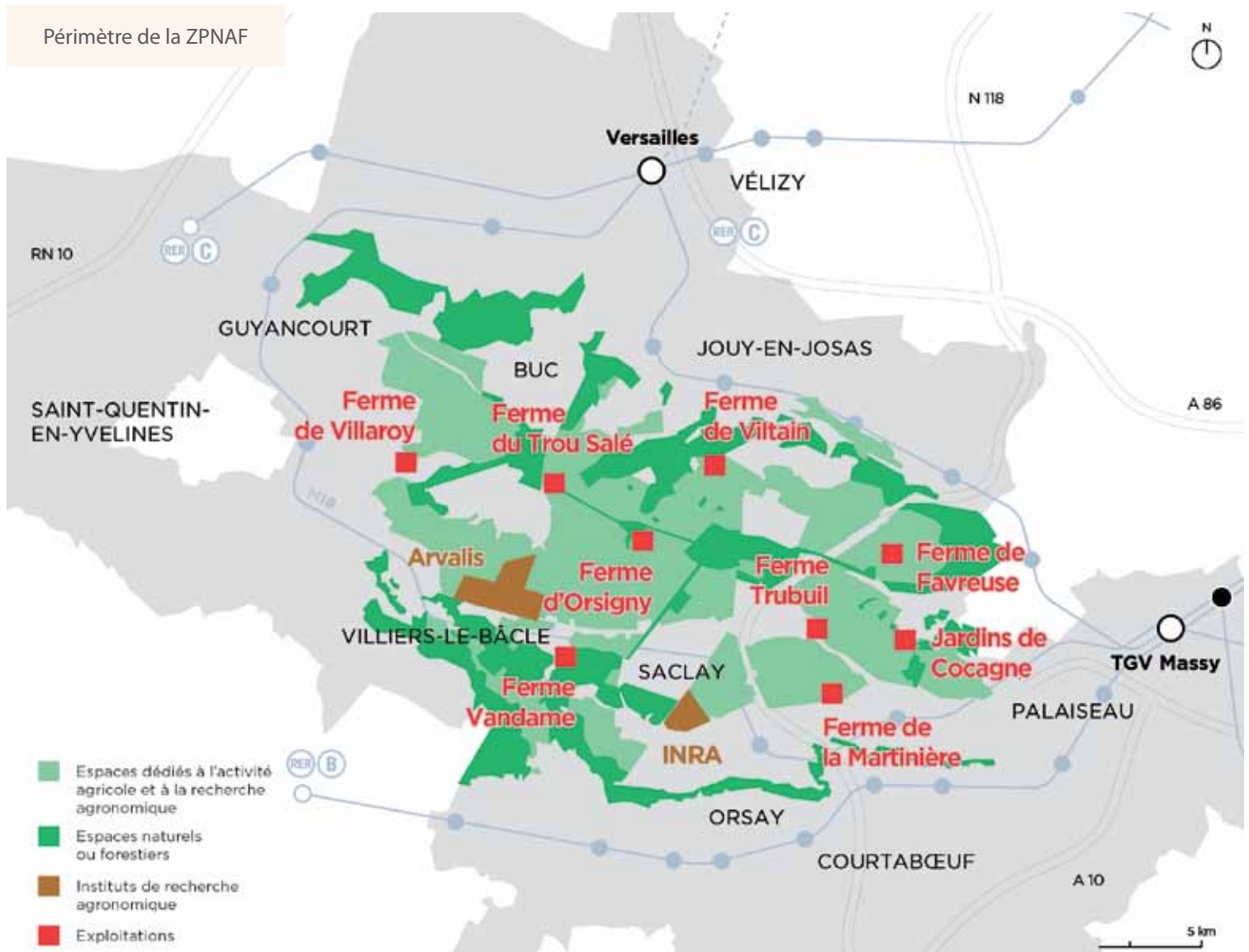
La concertation s'est déroulée en huit réunions : une introduction, une conclusion, et deux réunions pour chacun des trois axes, l'une destinée au grand public et l'autre à des partenaires techniques tels que les élus,

⁴ Laboratoire d'excellence Biodiversité, Agroécosystèmes, Société, Climat, auquel participe l'Université Paris-Sud.

LOI n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris

« Au sein de la zone de protection, l'Établissement public de Paris-Saclay élabore, en concertation avec les communes ou établissements publics de coopération intercommunale situés dans la zone de protection, un **programme d'actions qui précise les aménagements et les orientations de gestion destinés à favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière, la préservation et la valorisation des espaces naturels et des paysages.** »

organismes publics, acteurs de l'État. Au total, un peu plus de deux cents personnes ont assisté aux réunions de concertation et participé aux tables rondes animées par les pilotes des actions.





Étoile d'eau

© EPA Paris-Saclay



Triton crêté

© EPA Paris-Saclay / Jean-Philippe Delobelle

Le contenu des fiches action a été présenté, discuté et remanié au fil des échanges, en intégrant autant que possible les retours des participants. Suite aux réunions de concertation, le programme d'action de la ZPNAF a été présenté et adopté au conseil d'administration de l'EPA Paris-Saclay le 4 juillet 2017.

Le programme d'action a été rédigé pour 7 ans, correspondant à la durée du programme de financement Leader dédié aux projets en zone rurale.

Quelles sont les instances de pilotage du programme d'action de la ZPNAF ?

Afin de répondre aux enjeux forts de gouvernance sur la ZPNAF, sur proposition du Préfet de région, un comité de pilotage réunissant l'ensemble des acteurs institutionnels a été créé en 2016. Le Préfet de région a confié l'organisation de ce comité à la préfecture de l'Essonne. Le comité de pilotage se réunit plusieurs fois par an sous la présidence de la Préfète de l'Essonne Josiane Chevalier pour le compte du Préfet de Région. Cette instance a plusieurs missions : assurer un suivi de la mise en œuvre du programme d'action, se porter garant de cette mise en œuvre et accompagner les pilotes dans la recherche de financements.

La loi du Grand Paris prévoit la création de la ZPNAF, mais pas de règlement fixant ce qui est autorisé ou non dans le périmètre. Or, les dispositions légales et réglementaires relatives à la servitude d'urbanisme que constitue la ZPNAF sont très synthétiques et peuvent conduire à des interprétations différentes. Une charte de la ZPNAF doit être adoptée au printemps prochain, dont les objectifs sont :

- partager une vision commune de la vocation de la ZPNAF,
- définir les types d'aménagement ou

d'installation qui pourront être autorisés à se développer dans la ZPNAF,

- organiser le processus consultatif et de suivi des projets en ZPNAF.

La charte contribue à partager une vision commune de la ZPNAF et à valoriser ses différentes composantes en termes d'espace physique et de projet.

Pour fixer un cadre, les services de l'État, les DDT⁵, DRIAFF⁶ et DRIEE⁷ en particulier, ont rédigé une charte cadrant les missions du comité de pilotage et rappelant les objectifs de la ZPNAF. Elle indique notamment que la ZPNAF est un outil de travail au service des agriculteurs, qui doit leur permettre de développer leur activité. De même, pour les parcelles naturelles et forestières, il est possible d'envisager des aménagements légers et réversibles comme des chemins.

Quelles sont les mesures prévues concernant la préservation de l'agriculture au sein de la ZPNAF ?

Le programme d'action de la ZPNAF vise à soutenir l'activité agricole sur le plateau de Saclay grâce à plusieurs mesures, telles que réduire la proportion de parcelles précaires, assurer une veille foncière, favoriser l'installation de jeunes agriculteurs, informer sur les dispositifs d'aide à l'emploi ou diffuser les connaissances sur les fonctionnalités agricoles. Dans un quartier en chantier, il est également important d'identifier les axes de circulation des engins agricoles et de les partager aux différents acteurs de l'aménagement.

Enfin, un recensement des réseaux de drainage

⁵ Direction départementale des territoires

⁶ Direction Régionale Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France

⁷ Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France

du château de Versailles, dont le schéma s'est aujourd'hui majoritairement perdu, est en cours ; il permettra notamment d'éviter qu'ils soient impactés par d'éventuels travaux.

Quelles sont les mesures prévues concernant la préservation des espaces naturels et forestiers ?

La préservation de la biodiversité du plateau de Saclay est un enjeu fort, soutenu par des mesures telles que la restauration d'espaces de continuité écologique, la préservation des espèces protégées ou la valorisation des milieux forestiers.

Le programme d'action de la ZPNAF s'attache également aux questions de gestion de l'eau, avec la protection des cours d'eau et des zones humides et la prise en compte du risque d'inondations.

Des actions sont prévues pour accompagner les agriculteurs dans la lutte contre les nuisibles.

Enfin, le programme prévoit des actions de pédagogie et de sensibilisation, avec la création d'un observatoire ornithologique sur l'Étang-Vieux de Saclay et la mise en place de

Programme d'action de la ZPNAF

Le programme d'action de la ZPNAF comprend le détail de l'ensemble des actions, avec pour chacune d'elle ses objectifs, les actions prévues, le calendrier et les acteurs concernés. Il est disponible sur le site de l'EPA Paris-Saclay :

<http://bit.ly/ZPNAF>

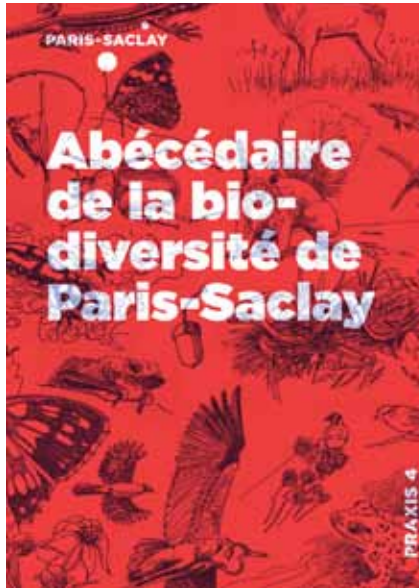
reportages photographiques sur les paysages de la ZPNAF.

Quelles sont les mesures phares prévues concernant le développement des liens entre le plateau et les habitants ?

Cet axe du programme amplifie des actions déjà existantes et contribue à la mise en œuvre de nouveaux projets : soutien aux circuits agricoles de proximité (diversification des exploitations agricoles, points de vente de produits locaux, approvisionnement local des restaurations collectives), valorisation des déchets du territoire (recyclage de matières organiques, méthanisation) ou encore appropriation du territoire par ses habitants et usagers (actions d'animation et de découverte du territoire, sensibilisation à la gestion de la forêt, développement des circulations douces).

« Nous espérons que les actions réalisées impulseront une dynamique qui appellera des actions plus ambitieuses encore. »

Le programme prévoit également la création d'une signalétique de la ZPNAF, permettant d'identifier son périmètre ainsi que les lieux remarquables de son patrimoine naturel et historique.



Abécédaire de la biodiversité du plateau de Saclay

Les surfaces agricoles du plateau et ses espaces naturels variés (étangs, rivières, rigoles, mouillères, coteaux boisés...) constituent différents écosystèmes abritant une faune et une flore riches. Ils comprennent plusieurs espèces protégées, telles que l'étoile d'eau ou le triton crêté. Pour en savoir plus sur la biodiversité du plateau de Saclay, consulter le Praxis n°4 « Abécédaire de la biodiversité de Paris-Saclay », téléchargeable sur le site de l'EPA Paris-Saclay, rubrique Documentation : www.epaps.fr

Enfin, le LabEx BASC pilote une action visant à promouvoir les interactions entre acteurs de la recherche et acteurs locaux pour répondre aux enjeux environnementaux et agricoles sur le plateau de Saclay.

Comment seront évaluées au fil du temps les mesures du programme d'action ?

Le comité de pilotage est garant de la mise en œuvre du programme. Un comité de suivi se réunira plusieurs fois par an pour entendre les pilotes sur l'avancement de leur action, les éventuels freins et points de blocage. Il produira ensuite un rapport qu'il remettra au comité de pilotage afin qu'il puisse suivre cette mise en œuvre. Un bilan de mi-parcours à trois

ans permettra de faire le point sur l'avancée du programme et éventuellement de faire évoluer le contenu des actions.

Comment seront financées les mesures du programme d'action ?

L'objectif est d'abord de mobiliser des financements existants. Le programme comprend un montant estimatif pour les actions primordiales à mettre à œuvre, et pour des projets qui pourraient émerger. Aujourd'hui, le programme est financé à plus de 90% sur les deux prochaines années. Nous espérons que les actions réalisées créeront des synergies et impulseront une dynamique qui appellera des actions plus ambitieuses encore et qui mobilisera des financements.



© Lionel Allorge

Étang Vieux de Saclay

Avancement des projets de l'Université Paris-Sud

Un candidat pressenti pour le projet Biologie – Pharmacie – Chimie

En 2022, le **projet Biologie - Pharmacie - Chimie** rassemblera sur deux sites du plateau de Moulon la Faculté de Pharmacie de l'Université Paris-Sud, l'Institut de Chimie Moléculaire et des Matériaux d'Orsay (ICMMO), le pôle Institut Diversité Écologie et Évolution du Vivant (IDEEV) et un volet enseignement pour les Masters de chimie et de biologie. Il concerne environ 3 500 étudiants et 900 personnels.

Réalisé en contrat de partenariat, le projet voit l'aboutissement de trois ans de dialogue compétitif au cours desquels l'Université a pu analyser et faire progresser les offres successives des groupements candidats. Après étude et classement des offres finales, l'Université Paris-Sud a désigné comme candidat pressenti le groupement Platon, conduit par Bouygues Bâtiment Grand Ouest avec notamment Bouygues Bâtiment Nord Est, Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest et Bouygues Energies & Services. Les architectes pour le « site métro » sont Bernard Tschumi Urbanistes Architectes et Groupe 6 ; pour l'IDEEV Baumschlager – Eberle.

L'Université et le groupement retenu sont désormais engagés dans la phase exclusive de mise au point du marché, visant à préciser et valider les éléments de l'offre finale, qui reste soumise au secret. À l'issue de cette phase et après accord des tutelles (Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Ministère du budget et CGI), la signature du contrat pour le financement, la conception, la réalisation et l'exploitation maintenance pendant 25 ans du projet Biologie – Pharmacie – Chimie est prévue début avril 2018.



Centre de Physique Matière et Rayonnement



Laboratoire de Physique des Solides
Rénovation
Patriarche & Co
11 100 m² SHON

Les travaux de l'aile nord du **Laboratoire de Physique des Solides** (LPS, bâtiment 510) sont en cours jusqu'en mai 2018 ; les travaux de l'aile ouest démarreront alors pour une réception du bâtiment en novembre 2018. La rénovation du noyau central se déroulera en parallèle.

Des levées de réserves sont en cours pour les ailes sud et est qui sont déjà réceptionnées.

Les travaux de gros-œuvre du projet **FAST – LPTMS – Institut Pascal** se sont achevés à l'automne dernier. La réalisation des façades et des travaux d'étanchéité est en cours. La réception du bâtiment est attendue pour septembre 2018.

FAST - LPTMS - Institut Pascal (FLI)
Déconstruction - Construction
Brenac & Gonzalez
6 750 m² SHON



Bâtiment d'enseignement de la physique
Construction
Dominique Lyon Architectes
10 000 m² SHON

Les travaux de gros œuvre du futur **bâtiment d'enseignement de la physique** de l'Université Paris-Sud sont en cours. La réception du bâtiment, accusant un retard de plusieurs mois suite à la reprise du sous-sol, est attendue pour mars 2019.

L'appel d'offres pour les marchés de travaux concernant la rénovation et l'extension du **Laboratoire Aimé Cotton** est en cours. Les travaux se dérouleront d'avril 2018 à avril 2020. En parallèle, des travaux vont avoir lieu en vue d'aménager des locaux provisoires pour accueillir les équipes du laboratoire pendant une partie du chantier.

Laboratoire Aimé Cotton
Rénovation - Extension
Gaëlle Péneau Architectes Associés
5 050 m² SHON





L'EPA Paris-Saclay contracte un partenariat avec Waze

L'EPA Paris-Saclay a contracté un partenariat avec la société Waze, application de navigation collaborative. L'EPA Paris-Saclay renseignera sur l'application les perturbations de circulation (fermetures de rue, travaux, alternats de circulation...). En retour, Waze signalera à l'EPA Paris-Saclay les informations liées aux difficultés de circulation remontées par les utilisateurs : bouchon, accident, danger, travaux, nid-de-poule, signalisation manquante...

Plus d'informations

- Lettre infochantiers : www.infochantiers.u-psud.fr
- Carte interactive des chantiers : <http://carte.epaps.fr>
- Actualités des chantiers : www.bit.ly/actualites-chantiers
- Echanges et discussions : www.epaps.fr/echange/

Première pierre pour le projet I2BC



© Ragueneau et Roux - Atelier Michel Rémon

La première pierre du futur bâtiment de l'Institut de biologie intégrative de la cellule - I2BC (CNRS/Université Paris-Sud/CEA) a été posée le 13 décembre 2017, en présence de Catherine Jessus, directrice de l'Institut des sciences biologiques du CNRS, de Christine Paulin, doyenne de l'UFR sciences de l'Université Paris-Sud (représentant Sylvie Retailleau, présidente de Paris-Sud), de Jacques Bittoun, directeur de l'Institut des Sciences du vivant Frédéric Joliot du CEA Paris-Saclay, de Gilles Bloch, Président de l'Université Paris-Saclay et de Michel Bournat, maire de Gif-sur-Yvette. Le projet consiste en la rénovation de locaux et la construction d'un nouveau bâtiment, conçu par Ragueneau & Roux / Michel Rémon & associés, pour relier l'existant. Il est attendu pour 2019.

Pour en savoir plus, voir la Newsletter *Projet Campus* n°22 : <http://bit.ly/projet-campus>

Diaporama des chantiers



© M. Beuneu / UPSud

Principaux chantiers en cours

- | | | | |
|-----------------------|--|--|---------------------------|
| 1 Programme O'rizon | 5 Jardin Argenté | 9 Résidence étudiante | 13 Résidence étudiante |
| 2 Résidence étudiante | 6 Rue Noetzlin | 10 FAST - LPTMS - Institut Pascal | 14 Institut Mines-Télécom |
| 3 ENS Paris-Saclay | 7 Réseau de chaleur et de froid | 11 Laboratoire de Physique des Solides (LPS) | 15 Résidence étudiante |
| 4 Parc de Moulon | 8 Bâtiment d'enseignement de la physique | 12 Centre de Nanosciences et de Nanotechnologies (C2N) | |



Carte © Les contributeurs d'OpenStreetMap

- L'Université Paris-Saclay a lancé la **web série humoristique « Crazy Grammar »**, qui illustre les résultats parfois désastreux de fautes de prononciation ou de grammaire en anglais. **Destinée à celles et ceux qui souhaitent approfondir leur maîtrise de l'anglais**, la série a été créée par Krishna Bagadiya, acteur, comédien, réalisateur et professeur d'anglais. Pour en savoir plus : www.bit.ly/crazy-grammar



- **Le Design Spot de l'Université Paris-Saclay a été inauguré** le 5 décembre 2017, en présence de Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, de Philippe Watteau du CEA List, de Vincent Créance, Chef de projet Design Spot et de Gilles Bloch, Président de l'Université Paris-Saclay. Installé dans les locaux de Nano-INNOV à Palaiseau, ce lieu vise à **favoriser la recherche sur le design** et à **mettre des ressources de prototypage à disposition des chercheurs**. Pour en savoir plus : www.bit.ly/design-spot-upsaclay

- Le CNRS et la Conférence des présidents d'université (CPU) organisent la **cinquième édition du concours « Ma thèse en 180 secondes »**, permettant à des doctorants de toute la France de présenter leur sujet de recherche en trois minutes à un auditoire non expert. **La finale Paris-Saclay aura lieu le 22 mars 2018** à la salle de la Terrasse à Gif-sur-Yvette, avant une finale nationale le 13 juin puis internationale le 27 septembre. Pour en savoir plus : www.bit.ly/mathese180



- Le **Welcome Road de l'Université Paris-Saclay a été récompensé**, en novembre 2017, aux **Trophées de la communication**, organisés par l'association Wexcom et distinguant chaque année les meilleurs acteurs français de la Communication. Le **Welcome Road, événement au cours duquel les équipes de la Comue Université Paris-Saclay parcourent les campus de ses membres à la rencontre de ses étudiants et personnels**, a été classé 4^{ème} dans la catégorie « Meilleure action de communication événementielle réalisée par un organisme public ».

- Conçu par l'agence Beaudouin Architectes associée à MGM Arquitectos, le futur **Learning Center de l'Université Paris-Saclay a reçu le Prix international d'architecture espagnole 2017**, remis par le Conseil Supérieur des Ordres d'Architectes d'Espagne. Ce lieu emblématique du Campus Paris-Saclay, à la fois centre de documentation moderne et connecté et espace de travail collaboratif, est attendu pour 2020. Pour en savoir plus, voir *Newsletter Projet Campus* n° 24 (avril 2017) : <http://bit.ly/projet-campus>



Vers Paris-Saclay

